

« L'ANNÉE SCOLAIRE LA PLUS NORMALE AU MONDE » ?

MASQUES ÉDUCATION NATIONALE

(l'absence de masque
chirurgical n'est pas un oubli)

Collection PRINTEMPS 2020



Collection AUTOMNE 2020



Collection HIVER 2020-2021



Collection PRINTEMPS 2021



Collection ÉCOLE INCLUSIVE



BAS LES MASQUES : RETOUR SUR LES FAITS À L'INTÉRIEUR !

ÉDITO

Séverine Charret
Arnaud Sigrist

05/06/2021



LES MAUVAIS JOURS FINIRONT

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne connaissons pas encore le verdict des urnes, qu'il s'agisse des élections régionales et départementales ou des élections internes du SNES.

Concernant ces dernières, nous savons cependant déjà que certains passeront le relais à la rentrée prochaine. Partis pour d'autres académies, d'autres engagements, d'autres projets de vie. Nous les remercions toutes et tous pour le travail accompli comme S1 ou au sein des sections départementales et académique. Et nous souhaitons d'ores et déjà la bienvenue à tous les nouveaux militantes et militants.

Quant aux premières, leurs résultats auront notamment des conséquences sur la gestion des collèges et lycées voire plus généralement sur la vie politique si l'extrême-droite venait à l'emporter ici ou là. La marche pour les libertés et contre les idées de l'extrême-droite du 12 juin est une première réponse unitaire pour combattre un racisme mortifère et imposer dans le débat public la question sociale.

« Annus Horribilis ». L'expression nous semble largement caractériser cette année scolaire, maintenant écoulée. Entre ordres et contre-ordres, confinements et visioconférences, annulations de dernière minute et une administration sourde aux demandes légitimes de la profession, la coupe est pleine.

Les conditions inacceptables dans lesquelles se préparent les examens de fin d'année, sans aménagement pour le DNB, avec des annonces tardives et ineptes et une charge de travail alourdie pour les épreuves de philosophie et de français, légitiment la colère de personnels épuisés. Des préavis de grève ont été déposés. Quant au grand oral... Outre l'impossibilité de préparer les élèves en l'absence de temps dédié, et plus encore en cette année d'enseignement hybride, le contenu de l'épreuve qui demande à des enseignants d'évaluer ce qu'ils n'enseignent pas et se fonde sur une aisance oratoire socialement discriminante justifie la demande, portée par le SNES, de son annulation.

Concernant les demandes de temps partiel ou de congés formation, les mutations, en l'absence des commissions paritaires où le travail de vos élus SNES-FSU permettait de corriger les erreurs, de faire respecter vos droits, force est de constater que l'administration, désormais seule aux commandes, ne tient pas la charge de travail et le calendrier. Dans le nouveau contexte de la « loi de transformation de la Fonction Publique », où vos représentants ne peuvent intervenir qu'en amont (pour du conseil) ou en aval (pour un recours) de la décision administrative, nous souhaitons encore une fois vous rappeler à quel point la transmission des informations est fondamentale. Cela en attendant que nous nous débarrassions de ce système de gestion collective à recours individuels, comprenez qui pourra !

Les prochaines semaines verront se conclure la 1^{ère} vague d'évaluation des établissements dont nous publierons une analyse dans le numéro de rentrée, se mettre en place les prémices de la réforme des concours et de la formation avec l'arrivée dans les établissements de contractuels-alternants¹ et se déployer les annonces suite aux conclusions du Grenelle.

Toutes ces réformes nous font parfois perdre de vue la cohérence de la politique qui les inspire. Nous avons voulu, à travers ce numéro un peu spécial dans sa forme, revenir sur le déroulement de cette année, nouvelle année de sape pour le service public d'éducation, de remise en cause de nos droits et de notre statut, de tentatives de mainmise de chefs d'établissement sur nos métiers. Face à cela, des luttes, initiées ou soutenues par notre organisation syndicale ont continué d'exister, de se construire, de se fédérer. Elles sont autant de remparts à la destruction en marche de l'école publique et autant de points d'appui pour les combats futurs.

¹. Etudiants en master MEEF recrutés à tiers temps comme enseignants sur un contrat de droit public de 12 mois. Ils seront affectés sur des BMP et donc utilisés comme moyen d'enseignement, tout en suivant le Master et en préparant les concours. Une mission impossible qui aura pour conséquence de maintenir dans la précarité ces étudiants et d'installer plus encore la contractualisation dans l'éducation nationale.



25 août : rentrée des stagiaires à Sélestat



9 : stand de la permanence à l'INSPE Meinau

Le ministre ayant fait du paddle tout l'été, les établissements se trouvèrent fort dépourvus quand la rentrée (sans bises) fut venue. Protocole « si possible » renvoyant à des aménagements locaux la prise en compte de la pandémie, absence d'ajustements des programmes ou de recrutements supplémentaires pour conjurer les effets du 1^{er} confinement mais, déjà, des heures supplémentaires abondent les dispositifs comme « devoirs faits », les stages de réussite ou autres « vacances apprenantes ». Jean-Michel Blanquer se gargarise d'une rentrée joyeuse. Les enseignants, eux, découvrent leurs classes bondées. Plus on est de fous, plus on rit, n'est-ce pas ?

Sous couvert d'évaluations nationales, les élèves sont insidieusement interrogés sur le travail des enseignants pendant la période de fermeture des établissements.

L'impréparation de cette rentrée fait suite à un mois d'août où le SNES académique a été très sollicité, d'abord par les lauréats de concours livrés à un ministère régulièrement aux abonnés absents puis par les TZR en attente d'une affectation, arrivée tardivement, parfois une semaine avant la rentrée. Où l'on voit un autre effet délétère de la remise en cause du paritarisme.



14 : rassemblement en soutien aux collègues de Melle et contre la répression des militants syndicaux devant le rectorat



18 : hommage à Samuel Paty à Strasbourg

Ce mois d'octobre semble débuter sous un ciel un peu plus clément et nous portons nos élégants masques Dim. Le ministère fait mine de comprendre que nos élèves ont besoin de temps et de moyens pour combler l'impossible travail des mois de confinement de l'année précédente et il y répond... avec une enveloppe de HSE... à utiliser avant le 6 novembre : bande annonce de « Mission Impossible 7 ». Quant aux masques fournis par notre employeur, nous savons maintenant qu'ils sont toxiques !

Le 16 octobre, la nouvelle de l'assassinat de notre collègue Samuel Paty nous glace et confirme que l'école n'est pas un sanctuaire hors du tumulte et des errements de la société. Après la sidération vient l'hommage indispensable, mais le temps dont nous avons besoin pour nous réunir, parler, préparer l'accueil des élèves nous est refusé par le ministre, même si localement nous avons pu le reconquérir.

Dès la semaine suivante, les éléments de langage et la communication reprennent leur place. Jean Castex trouve l'Éducation nationale choyée. Vraiment ? Presque au même moment s'ouvre un « Grenelle » de l'éducation où des personnalités quasi exclusivement extérieures au monde enseignant vont trouver les remèdes à tous nos maux et nous concocter une revalorisation « historique » dans sa faiblesse. Mais être ainsi choyés exigerait de nous des contreparties... Et puis quoi encore ?

Octobre 2020 (suite)

Le mois s'achève par un nouveau confinement, dès le 30, et un nouveau protocole sanitaire. Du confinement, retenons que seules les activités de loisirs sont proscrites, le reste n'est sans doute pas contaminant. Et au menu du protocole : 1 salle/ 1 classe, zonage de la cour, aération renforcée et limitation du brassage. Le tout, bien entendu, « dans la mesure du possible » ... et donc soumis à

des appréciations locales plus ou moins concertées et sensées.

Tout au long de ce mois, les élus de la FSU et du SNES aux différents Comités Hygiène et Sécurité ont multiplié les interpellations du rectorat pour demander un protocole cohérent et contraignant pour l'institution...Le mois suivant sera lancée la campagne #BalanceTonProtocole.

Novembre 2020

0€ de prime d'équipement pour les professeurs documentalistes.
Que la hausse soit avec nous (tous). snes

80% du pouvoir d'achat perdu par l'inflation depuis 10 ans n'est pas compensé
Que la hausse soit avec nous (tous). snes

Visioconférence : retour en force ! Sous la pression et avec un art consommé de la communication, le ministre annonce le passage en demi-jauges des lycées (en collège, pas de risque ?). Par demi-jauge, le grand public comprend demi-classe, pourtant le vocable « jauge » n'a pas de véritable signification dans l'éducation... Sur le terrain, la traduction a logiquement été polysémique : véritables demi-groupes, alternance de niveaux ou pas grand-chose... Pour beaucoup, le nombre d'élèves dans les salles ne change pas et pour presque tous, il faut gérer les affres du distanciel/présentiel « en même temps » ...

Mais le ministère commence à comprendre que le bac Blanquer dans sa livraison initiale ne supportera pas le COVID, les vaccins n'étant encore pas disponibles...

Le contrôle continu remplace les épreuves communes et PIX a du plomb dans l'aile. Pour le reste, épreuves finales du BAC, DNB, rien ne bouge.

Ce mois-ci également, il devient plus qu'évident que le Grenelle va accoucher d'une revalorisation... fantôme. Peut-être le ministère a-t-il déjà utilisé tous les crédits disponibles pour financer « Avenir Lycéen ». Les groupies, ça n'a pas de prix ! Le « BlanquerGate » sort dans des salles fermées, le ministère enquête toujours... Au chapitre des économies de bouts de chandelle, la prime informatique est mise en place mais pas pour tout le monde. Demandez à vos CPE et professeurs documentalistes ... Mises côte à côte, les 2 informations sont simplement lamentables. Surtout quand on apprendra, voir février...

Dans l'académie, le SNES-FSU de Strasbourg forme, lors d'un stage, ses représentants d'établissement. Engagez-vous ! Rengagez-vous ! Vous serez bien accueillis et c'est vital pour mener l'action sur les lieux de travail, le néomanagement faisant de plus en plus de ravages. C'est aussi le mois des mutations inter-académiques et du conseil aux collègues, en visio lui aussi...

Décembre 2020

Le premier jour du mois est un premier jour de grève et pour certains et certaines : « une toute première fois ». C'est la grève d'une première ligne oubliée et en colère : la vie scolaire. Les AED ne sont plus des « pions » et ne font plus cavaliers seuls (277 grévistes dans le Bas-Rhin) pour mater de nombreux adversaires : le manque de moyens, la précarité, les conditions de travail liés au Covid...

Leurs points de vue diffèrent parfois quant à leur statut, mais ils jouent la même partie, la lutte contre le mépris.

Le 3, la FSU quitte le Grenelle de l'éducation. Il y a maldonne, les jeux sont déjà faits : le ministère a la main et abat ses cartes. Pourquoi faire de la figuration, les personnels sont méprisés, la FSU passe son tour...



1 : grève et rassemblement des AED devant le rectorat



5 : manifestation contre la loi sécurité globale

Rien ne va plus. Le 5, cette fois, c'est dans la rue ! 3500 manifestants à Strasbourg contre la loi « sécurité globale » ! On vit dans un drône de monde, souriez, vous êtes filmés !

Dans le fond de l'air, plutôt frais selon météo France, pleuvent des menaces diverses contre l'éducation prioritaire : contractualisation des quelques moyens restants et en ligne de mire (avec toute notre rage) la mise en place des CLA (Contrats Locaux d'Accompagnement).

Mais le pire reste à venir !

18 décembre. Un jour qui passe inaperçu mais c'est aujourd'hui que le Parlement adopte définitivement son projet de loi de finances 2021.

Le budget est marqué par la pandémie. Le gouvernement fidèle à son crédo espère une relance de l'activité par les exonérations fiscales aux entreprises et les moyens engagés vont se

traduire par un déficit important, puisqu'on ne s'interdit plus rien en cette matière.

L'Education nationale va-t-elle bénéficier de largesses ? L'intérieur, les Armées, la Justice, la Santé créent des emplois. L'Education en détruit 1800 dans le second degré... tout en prévoyant de compenser par une explosion des heures supplémentaires. Mais la présentation est trompeuse : il y aura dans la réalité bien moins de professeurs pour enseigner aux 35000 élèves supplémentaires attendus à la rentrée 2021.

Nous sommes donc choyés. Au fait, qu'a voté votre député ?

Le ministère ne s'est d'ailleurs pas embarrassé du vote des députés pour annoncer dès le 16 décembre en CTM la distribution des largesses. Pour l'académie de Strasbourg ce seront 43 emplois de supprimés...

Janvier 2021



26 : manifestation à Strasbourg



Surprise : le virus a passé l'année ! Dès le début de janvier le variant anglais fait son apparition, plus contagieux de 40% par rapport à la souche sauvage. Cela n'appelle pas plus d'attention des pouvoirs publics. Au ministère la communication

est ripolinée, comme on sait si bien le faire : le protocole rigoureux renforcé fait peur au virus et Blanquer est très content de lui. La réalité du terrain est autre : le variant anglais n'en fait qu'à sa guise et nos gouvernants n'ont visiblement

pas étudié les fonctions exponentielles au lycée... Alors que le virus galope, la décision est prise le 30 janvier de ne pas reconfiner, courbes truquées à l'appui. La vaccination des enseignants ? Oui, bien sûr, mais en mars, ou bien en avril, peut-être au second trimestre. C'est clair : on est prêts.

Le rectorat convoque un CTA le 20 janvier pour l'implacable mise en œuvre des décisions du CTM du 16 décembre. Sans rire, il annonce que les moyens alloués permettent de préserver les conditions d'enseignement dans le second degré. Les dotations des lycées reculent pourtant de 2 %. Ça n'a l'air de rien, mais c'est comme si on supprimait un très très gros lycée alors qu'on attend davantage d'élèves à la rentrée 2021 ! Les 43 suppressions d'emploi prévues au CTM sont bien entendu au menu. Certes, l'augmentation du

volant de HSA est mise en avant pour compenser la saignée et on comprend vite que des pressions seront exercées pour les imposer. Mais le temps de travail des enseignants n'est pas extensible... Alors l'imagination est au pouvoir : les temps partiels sont clairement visés.

Le 21, les DHG tombent dans les établissements. Le SNES appelle les collègues à faire remonter les informations. Cette étape est capitale : sans la circulation des informations, comment se battre avec le rectorat pour contrer les restrictions, contester les suppressions, demander que les besoins des établissements, y compris en postes, soient pris en compte ? Le 26, les enseignants passent à la contre-attaque, font grève et manifestent. Les collègues, il faut se défendre !



2 : mobilisation du lycée Zeller à Bouxwiller



Le mois de février s'annonce sportif sur tous les plans ! Blanquer n'a pas fait la Une de l'équipe mais sa séance de sport du 2 février fait le tour de la toile à défaut du tour de France. De leur côté, les collègues courent après les heures volées à leur DHG. Dans le peloton de tête, les lycées qui perdent des options ou des heures et les collèges de l'éducation prioritaire. Les CTSD semblent être de la partie et se mettent à distribuer des médailles : une enveloppe de 297 heures sera distribuée aux REP, REP + voir aux établissements à l'IPS faible (ce n'est pas EPS, ce n'est pas une faute de frappe. IPS = indice de positionnement social). Mais il y a un revers : cette médaille sera allouée en fonction des projets remontés par les établissements. Le 11 février, c'est la revanche, une large intersyndicale envoie un courrier commun à la DSDEN 67 afin

d'obtenir une audience : pas question de se laisser faire ! Quant aux autres collèges, ils font de la gonflette : le nombre d'élèves moyens prévu par classe continue de progresser et près de la moitié des classes sera, à la prochaine rentrée, à effectifs chargés. On arrive à la mi-février. Le ministre est toujours essoufflé (les profs, de leur côté sont au bord du KO) par sa séance de sport du début du mois et n'a plus l'énergie nécessaire pour le déploiement des tests salivaires. Sur les 200 000 prévus, 50 000 à 80 000 seront réalisés. Devant l'ampleur des fermetures de classe, le protocole est même allégé. Suite de novembre...on apprend que Jean-Michel Blanquer a économisé, et rendu 600 millions sur le budget 2020 alors que les AED et AESH, toujours exclus de la prime éducation prioritaire, restent sur la touche.



28 : marche pour une vraie loi climat à Strasbourg

« Mars attack » dès le 4 et face à la progression du virus et à la pression sur les hôpitaux et les services de réanimation, 23 départements sont placés en surveillance renforcée. Alors que l'opacité entoure le nombre d'élèves et de personnels contaminés, Jean-Michel Blanquer déclare « qu'on se contamine moins en milieu scolaire que dans le reste de la société ». Et donc ne prévoit rien pour les établissements scolaires, mis à part une parodie des Pink Floyd « Another Brick in the Wall » en faveur de l'ouverture des écoles en Californie... le mur se fissure, les établissements fermeront peu après.

Dans l'académie, la réunion du CTA le 19/03 jette une lumière crue sur l'« évolution favorable des moyens » vantée par le Rectorat. Car dans les

collèges, ce sont bien 30 postes qui sont supprimés et 48 dans les lycées généraux et technologiques tandis que le volume des HSA s'envole. Les collègues participant aux réunions sur le mouvement intra-académique ou ayant sollicité un rendez-vous, découvrent alors les effets de cette politique sur la possibilité pour eux d'obtenir un poste conforme à leurs vœux. Quant aux collègues ayant demandé un temps partiel sur autorisation, commence pour eux une longue attente et la menace d'un rejet.

En ce mois de journée internationale des droits des femmes, les collègues qui doivent conjuguer vies professionnelle et familiale seront contents d'apprendre que des temps partiels puissent être considérés comme « de confort ».



7 : rassemblement AESH à Strasbourg

La nouvelle fermeture des établissements scolaires, annoncée le 31/03, signe le retour de l'enseignement à distance pour tous les élèves. Echaudés par les longues heures passées devant les écrans au printemps dernier, des collègues anticipent (eux) et préparent dans l'urgence des photocopies. Bien leur en a pris car malgré l'adage du « Nous sommes prêts », les ENT ne

résistent pas au 1^{er} jour de connexions massives tandis que la classe virtuelle du CNED est, aux dires du ministre, victime « d'attaques informatiques » venues de l'étranger.

Sous couvert d'organiser la « continuité pédagogique », des chefs d'établissement tentent d'imposer des visios aux enseignants, ici avec appels des élèves, là avec lien unique de connexion permettant à la direction de s'inviter dans les classes virtuelles. Dans ces circonstances, le SNES académique est aux côtés des collègues pour faire respecter leurs droits.

Alors qu'en refusant d'imposer un cadrage national à la demi-jauge, le ministre a organisé la concurrence entre établissement et accentué les inégalités entre élèves ; la mention « 100% présentiel » dans les dossiers de certains candidats, en particulier issus de lycées privés, met en lumière la mécanique du tri consubstantielle à Parcoursup. Mais tout va bien, Blanquer joue à la marelle et au chifoumi !



1 : défilé pluvieux à Mulhouse



Après un 1^{er} mai confiné en 2020, nous sommes nombreux à battre le pavé. 1000 manifestants à Strasbourg avant la reprise dans les collèges et les lycées.

Le 3, protocole renforcé mais toujours pas de vaccin ! La priorité éducative ministérielle s'arrête à la porte des établissements. Alors qu'avec la fin de l'année, arrive la période des examens, le ministre fait une fois de plus le choix du pire, inventant pour la philosophie l'hybridation de la note au mépris du travail des enseignants. Le maintien du Grand Oral est à l'image de ce ministre hors-sol, arc-bouté sur sa réforme, contre les collègues, contre les élèves. La note de la Depp qui paraît ce mois vient confirmer la logique de tri social qui sous-tend sa réforme. En fonction de l'origine sociale des élèves, les plus favorisés font le choix de triplettes / doublettes les plus « porteuses » sur Parcoursup.

La suppression des séries ne fait que masquer un phénomène qui semble s'accroître. Et que dire des collégiens qui s'apprentent à passer un DNB normal, à l'issue d'une année qui ne l'est pas, comptant sur la bienveillance des correcteurs pour compenser l'obstination du ministère à ne proposer aucun aménagement de l'épreuve.

Quant aux collèges REP/REP+, après plusieurs audiences et des journées de grève locale, ils apprennent le 29/05 qu'ils « récupèrent » une partie des heures « mises en réserve » en février. Sauf que... les heures attribuées l'ont été après une remontée de projets par les chefs d'établissement, leur nombre n'est pas le même selon les établissements et il s'agit d'HSA. A noter que dans l'opération, chaque collège perd entre 1 et 3h... Une nouvelle perte d'heures pour l'Education Prioritaire, après celle de 2018 lors du « redéploiement » des postes surnuméraires.



Les conclusions du Grenelle ayant été livrées le 26 mai, le ministre en assure ensuite la promotion médiatique...

Et à peine 24h après sa prise de parole, apparaît sur nos boîtes professionnelles, la feuille de route RH de l'académie. Coïncidence ? Pour celles et ceux qui s'y sont penchés, le document est écrit dans une novlangue managériale mais porte de graves régressions. Ainsi de la mesure n°17 : « former des cadres à l'analyse des emplois et des

compétences ». Au moment où Jean-Michel Blanquer défend le profilage des postes comme seule réponse aux difficultés de mobilité des collègues... Difficultés notamment liées aux suppressions de postes décidées par Blanquer Jean-Michel.

Cette feuille de route et l'autosatisfaction du ministre sont un déni de la dure réalité du terrain et des attentes des collègues. Ainsi des AESH, maintenus dans la précarité, sous-payés, malmenés par la flexibilité induite par les PIAL – et donc en grève le 3 juin.

POUR TOUTES ET TOUS, IL ÉTAIT TEMPS QUE CETTE ANNÉE SE TERMINE MAIS NOTRE DÉTERMINATION À CONSTRUIRE UNE MOBILISATION CAPABLE D'IMPOSER UN AUTRE PROJET POUR L'ÉCOLE ET LA SOCIÉTÉ EST INTACTE. NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS À LA RENTRÉE. ET D'ICI-LÀ, PROFITEZ AU MIEUX DES VACANCES.

Marc Bolzer, Séverine Charret, Stéphanie Maire, Aurélie Meyer, Arnaud Sigrist

RESTEZ EN CONTACT AVEC LE SNES-FSU STRASBOURG, SUIVEZ-NOUS SUR :



Sur notre site internet : <https://strasbourg.snes.edu/>



Sur notre compte Twitter : @SNES_Strasbourg



Sur notre page Facebook (Snes-Fsu Strasbourg) : <https://www.facebook.com/snesfsustrasbourg/>